

EQUAL® 65WP Fongicide**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION****GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS****GARANTIE** : dodine 65 %

N° D'HOMOLOGATION 15608 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Entreposer dans un endroit frais, sec et ventilé, loin des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Garder loin de la chaleur, du feu et des étincelles. Le concentré peut irriter les yeux, le nez et la peau. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver à fond après avoir manipulé le produit et avant de manger, boire ou fumer. Laver les vêtements contaminés avec de l'eau chaude et du savon avant de les réutiliser. Éviter de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ATTENTION : Ne pas nourrir le bétail avec les résidus de culture. Ne pas laisser paître les animaux sur les cultures-abris dans les vergers traités.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, composez le 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet www.cropro.org/.

PREMIERS SOINS : **CONTACT AVEC LA PEAU** : Laver avec de l'eau et du savon. **CONTACT AVEC LES YEUX** : Rincer à fond avec une quantité abondante d'eau claire, et recourir à de l'aide médicale. **INGESTION** : Faire vomir et recourir IMMÉDIATEMENT à de l'aide médicale ou appeler un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Possibilité d'une irritation de la peau. Appliquer une lotion pour les mains en cas d'irritation. Si l'irritation persiste, recourir à de l'aide médicale.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : À toute heure, (613) 787-5620 **SEULEMENT** pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS : Avant le nettoyage, se référer à la section **PRÉCAUTIONS**. Balayer ou aspirer le produit renversé. Il se peut que celui-ci soit récupérable. Sinon, jeter les balayures dans une poubelle distincte et les éliminer tel qu'indiqué à la section **ÉLIMINATION**. Jeter le filtre de l'aspirateur immédiatement après l'emploi, et tel qu'indiqué à la section **ÉLIMINATION**.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT : Le fongicide EQUAL 65WP est une protection efficace contre la tavelure du pommier et du poirier, et la tache des feuilles du cerisier. Il s'agit d'un traitement préventif et curatif qui possède une activité systémique locale. Son excellente redistribution sur les nouvelles pousses, en cas de pluie après la pulvérisation, offre une protection supplémentaire.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI – NE PAS APPLIQUER PAR AVION

RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE : Gestion de la résistance, EQUAL 65WP, fongicide du groupe M. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à EQUAL 65WP et à d'autres fongicides du groupe M. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides : Dans la mesure du possible, alterner EQUAL 65WP ou les fongicides du groupe M avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance. Lorsque

la résistance est soupçonnée, aviser le représentant de la compagnie, utiliser un autre fongicide avec un site d'action différent, ou s'adresser à un conseiller des cultures certifié ou un spécialiste de la vulgarisation.

MÉLANGE : Il faut ajouter EQUAL 65WP, une fine poudre mouillable, directement dans le réservoir de pulvérisation lorsqu'il est à moitié rempli d'eau. Garder l'agitateur en marche pendant le remplissage et la pulvérisation. Ne pas faire passer la poudre mouillable dans le filtre situé à l'entrée du réservoir de pulvérisation.

Quantité de bouillie : Prendre note que les doses d'application sont données en kilogrammes par hectare. Le volume de pulvérisation par hectare dépend de l'équipement utilisé.

TRAITEMENT

Pommes – Tavelure : Appliquer EQUAL 65WP à raison de 1,08 à 2,25 kg/ha à partir du débourrement des bourgeons (apparition du vert) jusqu'à la floraison. Effectuer le traitement à des intervalles de 5 à 7 jours ou au besoin, afin d'assurer une protection contre la tavelure. Utiliser la dose plus élevée en cas de maladie grave et la dose moins élevée en cas de maladie de moindre importance. Utiliser 2,25 kg/ha à partir de la chute des pétales jusqu'au premier traitement postfloral. Après ce stade, les pulvérisations de fongicides, telles que recommandées dans les calendriers provinciaux de traitements, assurent une protection contre la tavelure. **Traitements après l'infection :** Lorsqu'une période d'infection se manifeste, utiliser 3,25 kg/ha d'EQUAL 65WP pendant ou après une pluie, à partir du stade de préfloraison jusqu'au stade du calice, et dans les traitements postfloraux ultérieurs, au besoin. Alors que le temps propice au traitement varie considérablement selon les températures, on recommande d'effectuer l'application moins de 36 heures à partir du début de la pluie ou période de précipitations qui a occasionné l'infection. Ne pas effectuer de traitement moins de 7 jours avant la récolte. Ne pas nourrir le bétail avec le marc de pommes traitées. **Remarque :** Dans les régions où EQUAL 65WP est inefficace contre la tavelure du pommier, utiliser un fongicide de rechange recommandé pour l'élimination de la maladie.

Poires – Tavelure : Utiliser 3,25 kg/ha d'EQUAL 65WP à des intervalles de 5 à 7 jours ou au besoin, afin d'assurer une protection contre la tavelure à partir du stade de préfloraison jusqu'au premier traitement postfloral. Utiliser 2,25 kg/ha dans les traitements postfloraux ultérieurs, au besoin. Ne pas effectuer de traitement moins de 7 jours avant la récolte. **Remarque :** Dans les régions où EQUAL 65WP est inefficace contre la tavelure du poirier, utiliser un fongicide de rechange recommandé pour l'élimination de la maladie.

Cerises aigres – Tache des feuilles du cerisier : Utiliser 2,25 kg/ha d'EQUAL 65WP, au stade de la chute des pétales ou lorsque les premières feuilles se déroulent. Répéter le traitement à des intervalles de 7 à 10 jours. Ne pas effectuer de traitement moins de 7 jours avant la récolte. Pour une protection contre la défoliation causée par la tache des feuilles après la récolte, effectuer le traitement immédiatement après la cueillette, et ce, au besoin.

Fraises – Tache pourpre, tache commune, brûlure des feuilles : Utiliser EQUAL 65WP à raison de 1,75 à 2,25 kg/ha dans suffisamment d'eau (2 000 L) pour obtenir une bonne couverture des plants. Appliquer le produit un mois suivant le semis puis à des intervalles de 7 jours. EQUAL 65WP risque d'endommager les plants Earlidawn. Ne pas effectuer de traitement moins de 7 jours avant la récolte.

Remarque : S'adresser aux autorités agricoles locales pour connaître le temps propice pour le traitement des pommes, poires, cerises et fraises.

SÉCURITÉ DES PLANTES : La plupart des variétés des pommes traitées au fongicide EQUAL 65WP aux doses recommandées ont fréquemment une couleur et un fini remarquables. Cependant, dans certaines régions, ce fongicide peut causer un roussissement des variétés suivantes : Golden Delicious, Grimes, Golden et Rhode Island Greening. Par contre, on n'a observé aucun roussissement des variétés Golden Delicious ou autres pommes jaunes au Canada. Les fruits peuvent être endommagés ou prédisposés à des dommages chimiques en cas de gel ou de températures qui se situent près du point de congélation, et particulièrement lorsqu'elles sont accompagnées de conditions de séchage lentes. Ne pas appliquer EQUAL 65WP immédiatement avant, pendant ou immédiatement après que se manifestent de telles conditions. Il faut prendre soin de ne pas pulvériser EQUAL 65WP sur les pêches et les prunes afin de ne pas endommager le feuillage et les fruits.

COMPATIBILITÉ : L'expérience montre qu'aux doses recommandées EQUAL 65WP peut être utilisé sans risque et de manière efficace avec la plupart des fongicides, insecticides et acaricides utilisés couramment, notamment les soufres, la ferbame, le KARATHANE® (dinocap) et les formulations de poudres mouillables, le SEVIN® (carbaryl), le parathion, le malathion, le GUTHION® ou l'APM® (azinphos-méthyl) et le KELTHANE® (dicofol). Certaines conditions atmosphériques peuvent causer des dommages si le produit est mélangé avec le KELTHANE. Alors que EQUAL 65WP mélangé à des formulations à base de concentré émulsifiable et des émulsions à l'eau (fluides) a donné des résultats satisfaisants, il est préférable de vérifier la compatibilité de ce type de combinaison avant de mélanger les matières dans le réservoir de pulvérisation. EQUAL 65WP est incompatible avec la chaux.

EQUAL 65WP DANS LES SYSTÈMES POUR L'HUILE : Les mélanges en cuve d'EQUAL 65WP avec des huiles ayant une viscosité de 60 à 75 ou avec le concentré d'huile ont donné des résultats satisfaisants comme pulvérisation de dormance différée sur les pommes. On recommande d'utiliser des huiles à émulsion lente pour les mélanges en cuve avec EQUAL 65WP. Des concentrés liquides ou des émulsions à l'eau (fluides) d'insecticides organophosphorés ont donné des résultats satisfaisants dans les mélanges d'EQUAL 65WP-huile.

Des formulations de poudres mouillables à base de parathion, GUTHION®, APM® et certains autres insecticides semblaient convenables dans des essais limités. Les mélanges EQUAL 65WP-huile sont incompatibles avec les poudres mouillables à base de malathion, SEVIN® et ferbame. Comme la qualité de la dispersion et de la pulvérisation peut être influencée par l'huile ou l'insecticide organophosphoré utilisé, ou par la qualité de l'approvisionnement d'eau local, on recommande de vérifier la compatibilité avant d'ajouter les pesticides dans le réservoir de pulvérisation.

MÉLANGE EN CUVE D'EQUAL 65WP, DE L'INSECTICIDE ET DE L'HUILE : Maintenir une agitation constante à partir du moment où EQUAL 65WP est ajouté dans le réservoir, jusqu'à ce que le mélange soit pulvérisé :

1. Il faut ajouter EQUAL 65WP lorsque le réservoir est rempli d'eau, environ au quart ou à la moitié. Mélanger à fond.
2. Si on utilise un insecticide, l'ajouter pendant le remplissage du réservoir.
3. Ajouter l'huile en dernier lieu, lorsque le réservoir est rempli presque aux trois quarts. S'adresser aux autorités agricoles locales pour obtenir des renseignements sur les formulations d'huile et de pesticides pour les mélanges en cuve avec EQUAL 65WP.

PULVÉRISATIONS DILUÉES ET CONCENTRÉES : EQUAL 65WP peut être utilisé de manière efficace en pulvérisations diluées ou concentrées lorsqu'il est utilisé comme il convient. Cependant, les concentrations qui sont 5 fois plus élevées sont déconseillées. Il ne faut pas mouiller à l'excès les fruits et le feuillage avec les pulvérisations diluées. Éviter de laisser des dépôts importants lorsqu'on utilise les pulvérisations concentrées.

AVIS À L'ACHETEUR : La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit, et accepte celui-ci à cette condition.

EQUAL et APM sont des marques déposées de Norac Concepts Inc.

GUTHION est une marque déposée de Bayer AG, Allemagne.

KARATHANE et KELTHANE sont des marques déposées de Rohm and Haas Company, États-Unis.

SEVIN est une marque déposée de Rhône-Poulenc, Agrochimie France

